



RÉSEAU DE
L'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC



Nous reconnaissons l'appui financier du
gouvernement du Canada par le biais du
ministère du Patrimoine canadien.

Canada

GUIDE DE RÉDACTION POUR UN PROJET D'INITIATIVE LOCALE

DATE LIMITE : 1^{ER} SEPTEMBRE 2006



Réseau de l'action bénévole du Québec
Initiative canadienne sur le bénévolat

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET

CET OUTIL VOUS EST PRÉSENTÉ AFIN DE VOUS GUIDER DANS L'ÉLABORATION DU BUDGET DE VOTRE PROJET D'INITIATIVE LOCALE. VOUS ÊTES INVITÉ À L'ADAPTER À VOTRE PROJET EN AJOUTANT DES LIGNES OU EN CHANGEANT LE NOM DES POSTES DE DÉPENSES SUGGÉRÉS.

| POSTE DE DÉPENSES | BUDGET PRÉVU |
|---|--------------|
| HONORAIRES PROFESSIONNELS EXEMPLE : FORMATEUR, TRADUCTEUR, RÉVISEUR, ETC. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| FRAIS DE RÉALISATION | |
| FRAIS D'IMPRESSION | |
| FRAIS DE TRADUCTION | |
| FRAIS D'ENVOI | |
| | |
| LOCATION DE SALLE | |
| FRAIS DE DÉPLACEMENT | |
| REPAS | |
| LOCATION D'ÉQUIPEMENT AUDIO-VISUEL | |
| FRAIS DE GESTION (MAXIMUM 15%) | |
| TOTAL | |

INFORMATIONS IMPORTANTES

LES ORGANISMES DOIVENT SOUMETTRE UN CALENDRIER DE RÉALISATION DE LEUR PROJET EN TENANT COMPTE DES DATES SUIVANTES :

- | | |
|--------------------------|---|
| 18 SEPTEMBRE 2006 | Annnonce aux organismes des projets retenus |
| 15 DÉCEMBRE 2006 | Évaluation de l'avancement des projets |
| 16 MARS 2007 | Dépôt des rapports finaux |

INDEX DE DÉPENSES ADMISSIBLES

- Des projets qui répondent aux priorités établies par les membres du RABQ pour faire en sorte que les résultats visés par ICB se réalisent dans la province de Québec.
- Des stratégies de communication qui contribuent à renforcer les compétences des organismes bénévoles (en vue d'atteindre les objectifs de l'ICB).
- Des agents de formation, de la documentation et des manuels connexes.
- La traduction de la documentation et des ressources développées dans la province.
- La personnalisation d'outils et de modèles d'action bénévole fournis par Bénévoles Canada pour répondre au besoin de la province.
- L'évaluation et la diffusion de connaissances concernant des ressources, des données et des analyses majeures ainsi que d'autres renseignements liés au bénévolat.

ACTIVITÉS ET DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Des frais de fonctionnement permanents et des dépenses en immobilisation.
- Des réserves pour éventualités ou d'autres frais divers.
- Des salaires et des avantages sociaux.
- Des cotisations de membres.
- Des activités à but lucratif.

MODALITÉ DE VERSEMENT DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

- Le RABQ versera directement à l'organisme un soutien financier pouvant atteindre 15 000\$.
- Le RABQ s'occupera de la gestion de tous les contrats qui se dérouleront au Québec.
- Le RABQ devra approuver toutes les activités reliées au Programme de renforcement des compétences.
- Toute dépense de plus de 5 000 \$ sera assujettie à un processus de « demande de proposition – appel d'offre ».